



Bureau du surintendant des
institutions financières Canada

Office of the Superintendent of
Financial Institutions Canada

Bureau de l'actuaire en chef

Office of the Chief Actuary



THE EUROPEAN INSTITUTE

Structure des passifs des caisses de retraite

Rapports actuariels sur le Régime de pensions du Canada et le programme de la Sécurité de la vieillesse (régimes de retraite nationaux) et sur les régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (fonctionnaires fédéraux)

Présentation dans le cadre de

l'European Institute's Sovereign Funds Roundtable

Jean-Claude Ménard, Actuaire en chef

Le 8 mai 2007



BSIF
OSFI

Canada

Présentation



Le présent exposé vise à donner un bref aperçu de la façon dont nos éléments de passif se concrétisent, ainsi que de la façon dont ils sont mesurés et financés.

- 1. Système de revenu de retraite du Canada**
- 2. Régimes de retraite nationaux : programme de la Sécurité de la vieillesse et Régime de pensions du Canada**
- 3. Régimes de retraite de la fonction publique fédérale**



Systeme du revenu de retraite au Canada

Le système de retraite au Canada comporte divers modes de financement et il est bien connu dans le monde pour sa capacité d'adapter rapidement à l'évolution de la situation.

- Pleine capitalisation (RPA / REER)
- Capitalisation partielle (RPC / RRQ)
- Capitalisation par répartition (SV / SRG)



On pourrait dire que le système de retraite canadien est financé à hauteur de 40 % à 45 %. Les actifs correspondent à plus ou moins 120 % du PIB au 31 décembre 2006.



Présentation



1. **Systeme de revenu de retraite du Canada**
2. **Régimes de retraite nationaux : programme de la Sécurité de la vieillesse et Régime de pensions du Canada**
3. **Régimes de retraite de la fonction publique fédérale**

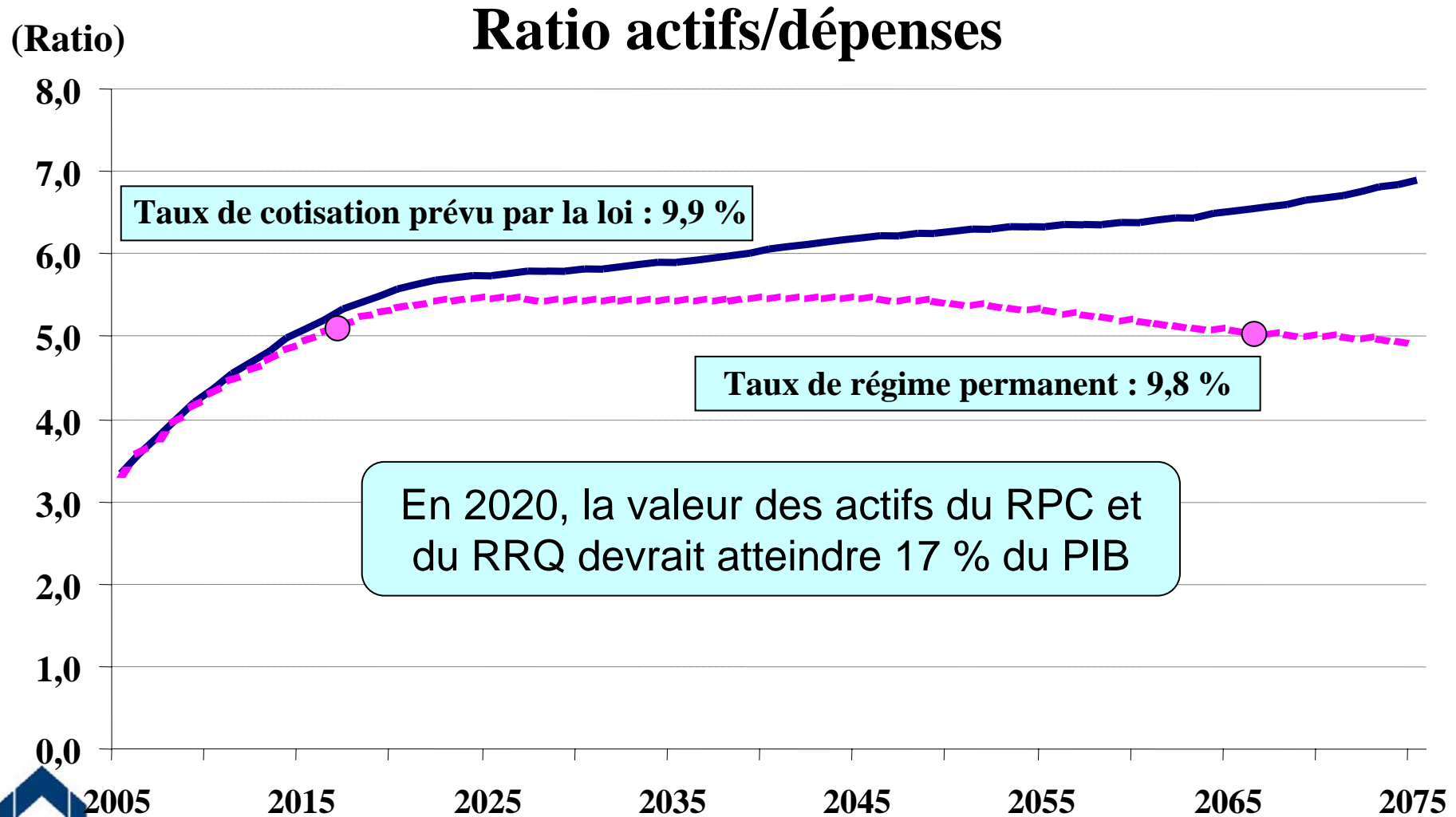


Incidence des modifications de 1998

- Augmentation de 65 % du taux de cotisation, échelonnée sur 6 ans (de 1997 à 2003); taux constant à partir de 2003
- Réduction de 10 % à long terme (d'ici 2050), de la hausse future des prestations
- Création de l'Office d'investissement du RPC, dont la raison d'être est de diversifier le fonds de réserve du RPC et d'accroître le rendement des placements (www.cppib.ca)



Capitalisation du RPC au taux de régime permanent



RPC au taux de régime permanent

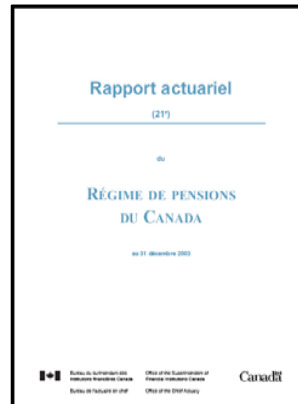
- Si le taux de régime permanent excède le taux prévu par la loi ET si les ministres des finances ne peuvent convenir d'une solution, alors :
 - le taux de cotisation sera augmenté, sur une période de trois ans, d'une valeur égale à la moitié de l'excédent, sous réserve d'une hausse d'au plus 0,2 % par année
 - non-indexation des prestations
 - au bout des trois ans, on procédera à un nouvel examen de la situation financière du Régime



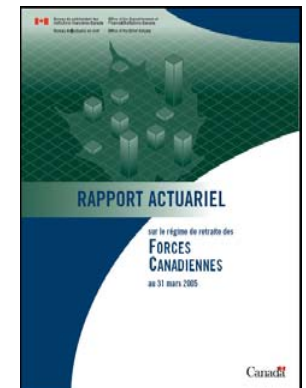
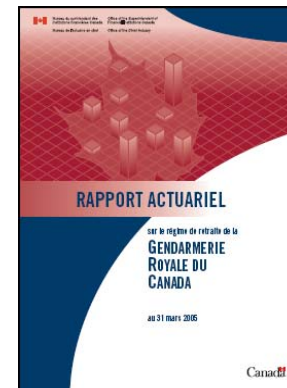
Présentation

1. **Système de revenu de retraite du Canada**
2. **Régimes de retraite nationaux : programme de la Sécurité de la vieillesse et Régime de pensions du Canada**
3. **Régimes de retraite de la fonction publique fédérale**

Régimes de retraite publics nationaux



Fonctionnaires fédéraux



Ces rapports actuariels se trouvent à l'adresse : <http://www.osfi-bsif.gc.ca/>



BSIF
OSFI

Bureau de l'actuaire en chef

Office of the Chief Actuary

Financer les régimes de retraite de la fonction publique fédérale

- Élaborer un **programme financier**, afin de s'assurer que les cotisations et les revenus de placement, déduction faite des frais, seront suffisants pour payer les prestations futures
- La mise en réserve d'actifs détermine si un régime est capitalisé ou sous-capitalisé
- Le programme financier diffère pour les années de service avant ou après avril 2000 :
 - Avant 2000, les cotisations et intérêt étaient portées au crédit des comptes de pension de retraite (Comptes du Canada) et les prestations versées en étaient débitées pour rendre compte des passifs estimatifs découlant des régimes de retraite au fur et à mesure qu'ils sont constatés et les enregistrer
 - Depuis 2000, les cotisations de l'employeur et des employés versées à ces régimes de retraite sont déposées dans les nouvelles caisses de retraite afin d'être investies sur les marchés financiers et gérées par l'OIRPSP



Cotisation normale des régimes de retraite

Estimations pour 2007-2008

	FP	GRC	FC
Total des cotisations	3 090 M\$	297 M\$	860 M\$
Coût estimatif total des régimes*	18,2 %	20,5 %	22,6 %
* En proportion de la masse salariale ouvrant droit à pension			
Cotisations des participants	5,9 %	6,2 %	5,7 %
Coût pris en charge par le gouvernement	12,3 %	14,3 %	16,9 %
Ratio gouvernement/participants	2,1	2,3	3,0
	68 %	70 %	75 %



Évolution du passif du Régime de retraite de la fonction publique

	<u>Caisse</u> (marchés financiers)		<u>Compte (actifs théoriques en</u> <u>dette publique)</u>		<u>Caisse / total</u>
	Passif (G\$)	Ratio participants actifs / total	Passif (G\$)	Ratio participants actifs / total	
2005	14	90 %	80	45 %	15 %
2015	58	71 %	89	25 %	39 %
2025	146	59 %	75	6 %	67 %
2035	293	52 %	49	0 %	86 %



Évolution des passifs financés au moyen d'un portefeuille d'actifs diversifié que gère l'OIRPSP

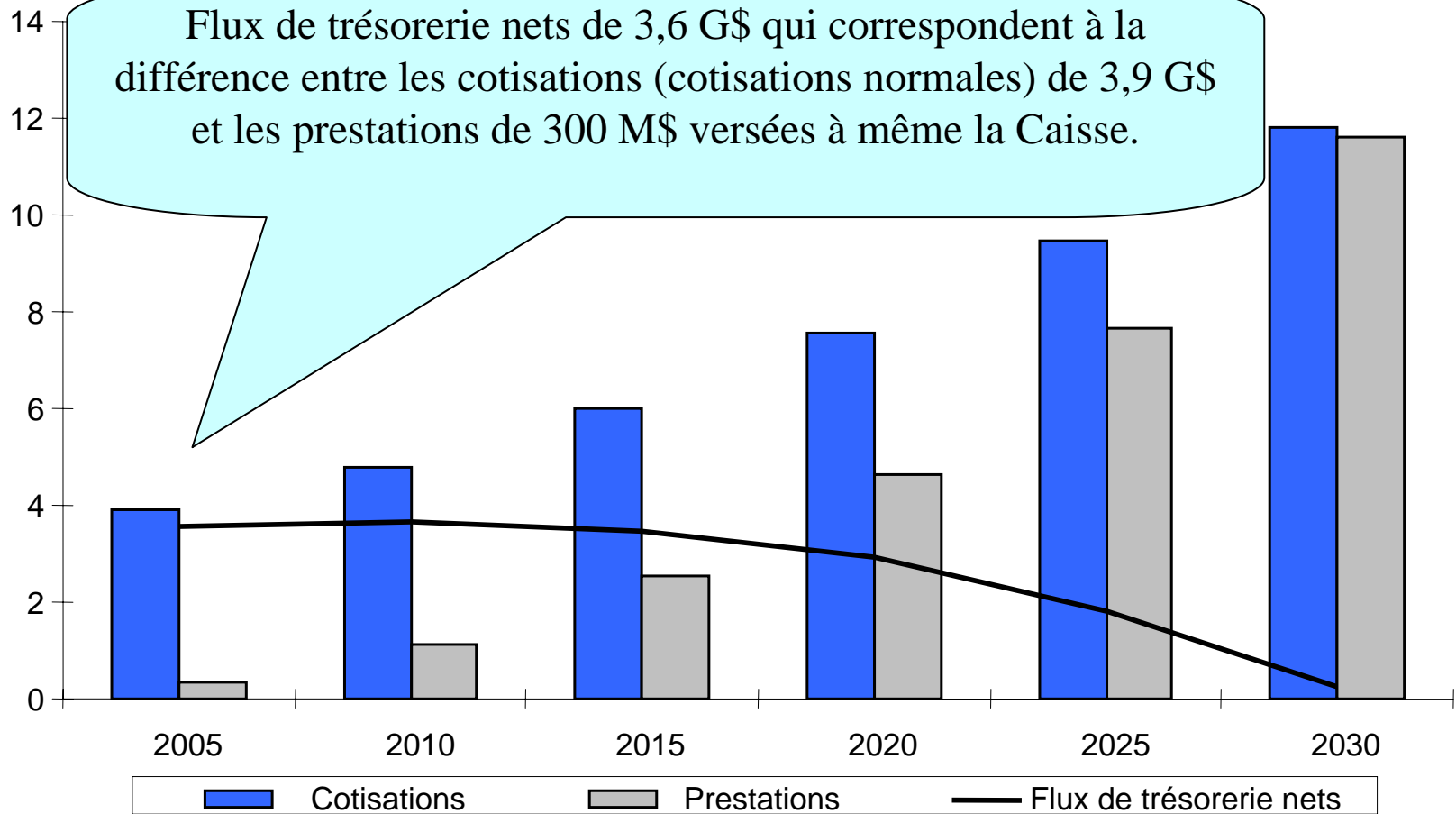
	Passif FP (milliards \$)	Ratio participants actifs/total	Passif GRC (milliards \$)	Ratio participants actifs/total	Passif FC (milliards \$)	Ratio participants actifs/total
2005	14	90 %	1	90 %	4	88 %
2015	58	71 %	6	70 %	16	65 %
2025	146	59 %	14	59 %	38	53 %
2035	293	52 %	28	48 %	73	48 %

- *Les actifs que gère l'OIRPSP sont investis à long terme vu la forte prépondérance accordée aux participants actifs. Cela permet de réduire la non-concordance de l'actif et du passif ou, en d'autres termes, de faire en sorte que les flux de trésorerie nets soient éventuellement positifs jusqu'en 2030.*
- *L'OIRPSP gère l'actif de l'un des régimes de retraite les moins matures au Canada, du moins en ce qui a trait au nombre de cotisants actifs en 2005 (358 000).*



Évolution des flux de trésorerie nets provenant des caisses (service effectué après 2000)

(millions \$)



En 2005, les prestations provenant des comptes de pension de retraite (service effectué avant 2000) se sont élevées à 6,4 G\$.

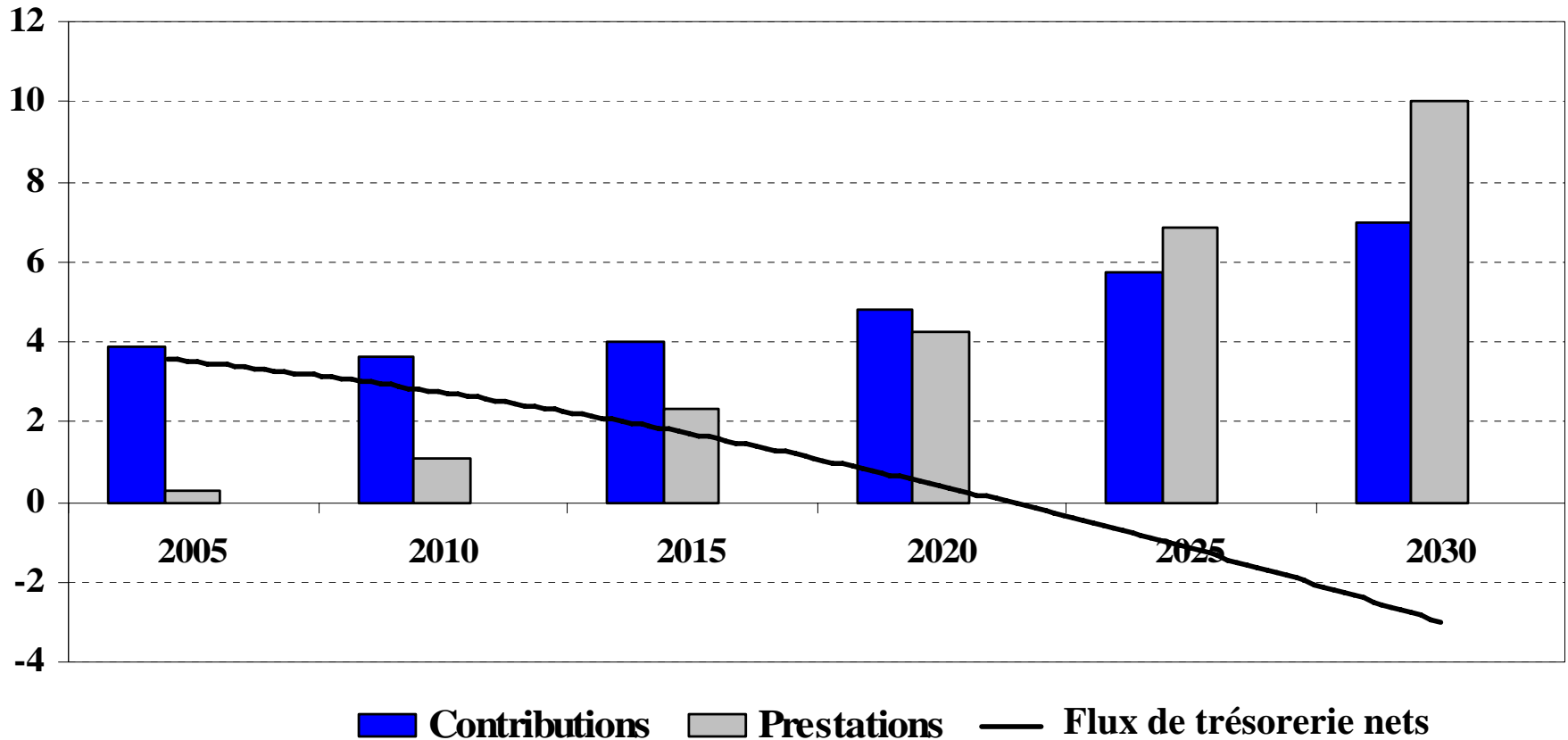


Évolution des flux de trésorerie nets provenant des caisses

Sans nouveaux participants pour les années de régime 2007 à 2011

(millions \$)

(service effectué après 2000)



BSIF
OSFI

Bureau de l'actuaire en chef

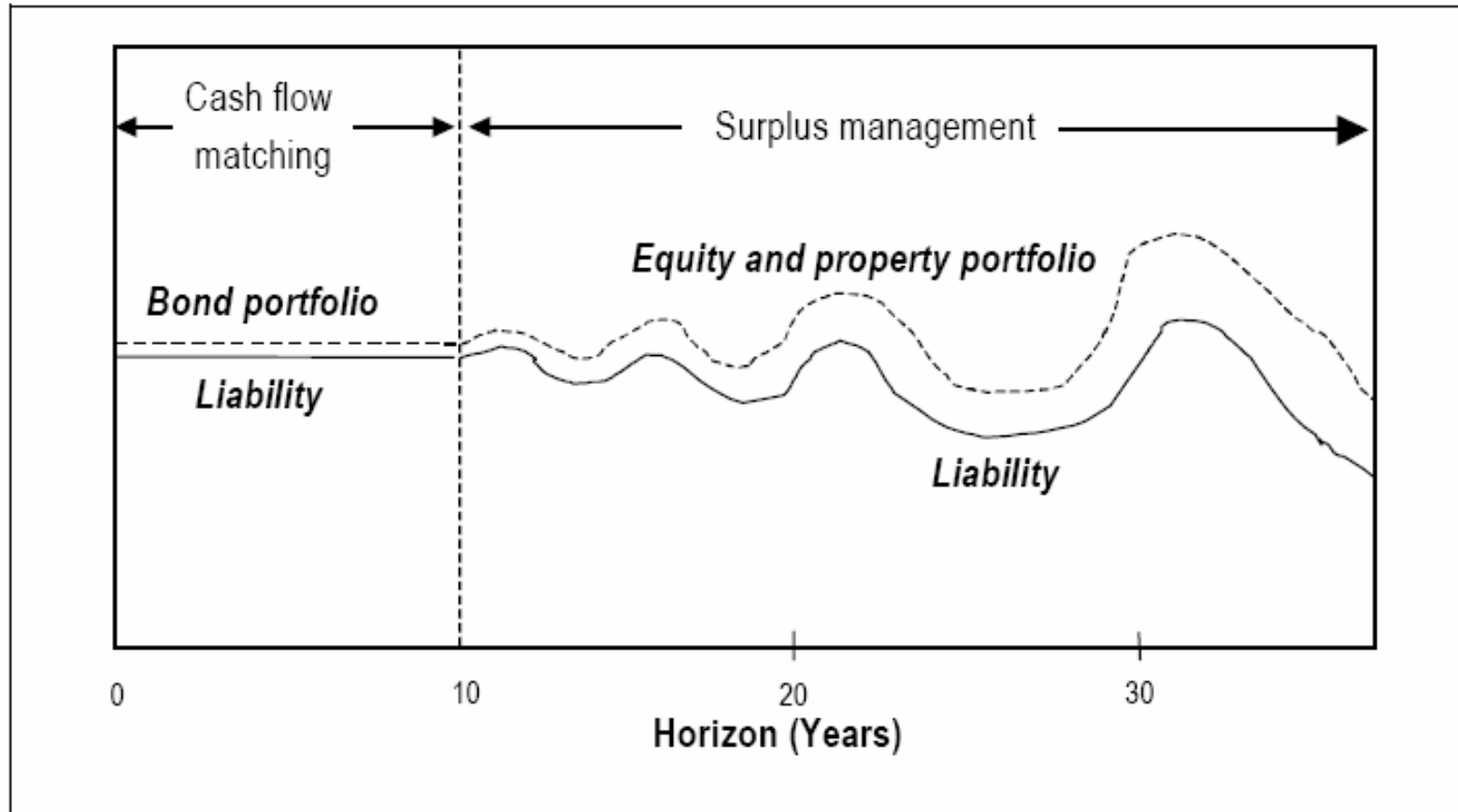
Office of the Chief Actuary

Composition de l'actif de l'OIRPSP

- Composition de l'actif que gère l'OIRPSP au 31 mars 2006
 - 70 % : Titres à revenu variable
 - 23 % : Titres à revenu fixe
 - 7 % : Actifs à rendement réel
- Composition cible à long terme de l'actif de l'OIRPSP
 - 62 % : Titres à revenu variable
 - 15 % : Titres à revenu fixe (2 % en liquidités)
 - 23 % : Actifs à rendement réel (18 % : biens immobiliers/infrastructures)



Concordance des horizons



Source : DOCUMENT DE TRAVAIL PI-0104 - *UK Pension Fund Management: How is Asset Allocation Influenced by the Valuation of Liabilities?* David Blake, février 2001, ISSN 1367-580X - <http://www.pensions-institute.org/>



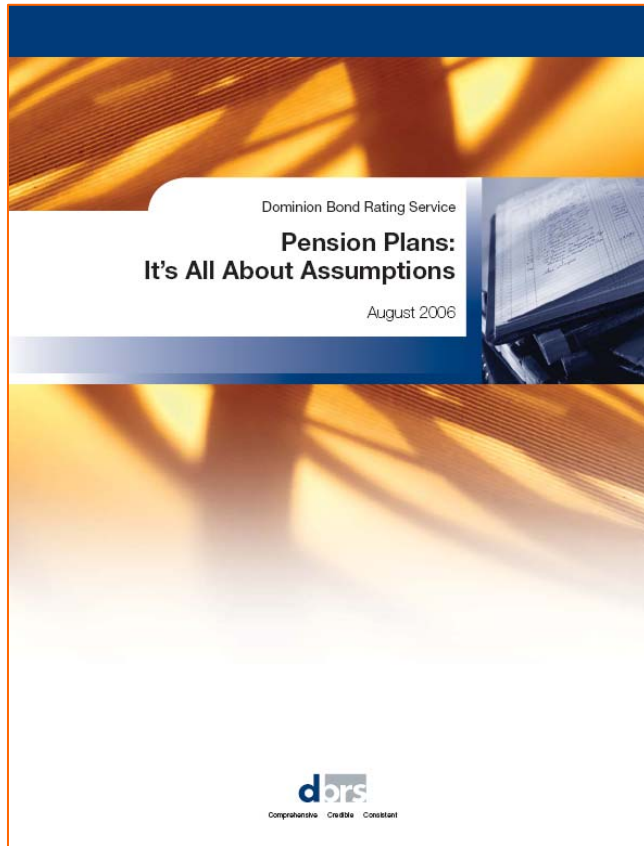
Concordance des horizons

Proportion des passifs pour une concordance totale aux obligations				
Horizon	31 mars 2005		31 mars 2037	
	Avec augmentations réelles des salaires	Sans augmentations réelles des salaires	Avec augmentations réelles des salaires	Sans augmentations réelles des salaires
5 ans	12 %	11 %	21 %	16 %
8 ans	20 %	19 %	33 %	26 %
10 ans	26 %	25 %	41 %	32 %



Hypothèses d'évaluation

(330 régimes de retraite d'entreprises canadiennes et américaines)



Passif (engagements au titre des régimes)

Dans le cas de 90 % des régimes de retraite ayant fait l'objet d'un examen en 2005, le taux d'actualisation avait été réduit et se situait, en règle générale, dans la fourchette de 5,50 % à 6,25 %, ce qui est censé correspondre à l'intervalle de rendement des obligations cotées AA.

Actif

Dans le cas de 90 % des régimes de retraite canadiens, les taux de rendement présumés étaient inférieurs à 8 %, alors que ce n'était le cas que de 30 % des régimes américains (en 2002, ces chiffres s'élevaient respectivement à 60 % et 10 %).

Rapports actuariels du secteur public

6,3 %, pour l'évaluation du passif ainsi que de l'actif – horizon de cinq ans (2005-2009).



« Les régimes de retraite : tout réside dans le choix des hypothèses » [traduction] étude qu'a publié le Dominion Bond Rating Service (DBRS), en août 2006



Bureau du surintendant des
institutions financières Canada

Office of the Superintendent of
Financial Institutions Canada

Bureau de l'actuaire en chef

Office of the Chief Actuary

Structure des passifs des caisses de retraite

Rapports actuariels sur le Régime de pensions du Canada et le programme de la Sécurité de la vieillesse (régimes de retraite nationaux) et sur les régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (fonctionnaires fédéraux)

Merci



BSIF
OSFI

Canada 